



CAD-2017-04
CONTREMAÎTRE – VOIRIE ET PARCS
Travaux publics
Poste temporaire - 5 mois

Rôle

Vous assurez la réalisation des activités reliées aux travaux d'entretien des rues, des parcs et des espaces verts, et des plateaux sportifs soit entre autres le nettoyage des rues, l'épandage d'abrasifs, le déblaiement de la neige, le marquage de la chaussée ainsi que les réparations urgentes des conduites d'eau et d'égouts.

Vous aurez également à :

- Assurer le support et l'expertise technique aux autres services de la Ville lors de la tenue d'activités spéciales.
- Coordonner et distribuer le travail à l'équipe sous votre supervision
- Recevoir et traiter les plaintes et requêtes relevant de votre unité : les solutionner, en assurer le suivi, faire des recommandations de mesures préventives appropriées et les mettre en application
- Veiller au respect et mise en application des règles de santé et sécurité
- Participer au service de garde rotatif au Service des travaux publics

Profil

- Diplôme d'études collégiales dans un domaine approprié et pertinent
- De trois à cinq années d'expérience pertinente dans le domaine de l'emploi
- Connaissance et application des normes en santé et sécurité du travail
- Bilinguisme français et anglais
- Permis de conduire valide, classe 5

Compétences

- Contribution travail d'équipe
- Résolution de conflits
- Organisation
- Orientation client
- Relation avec les subordonnés

Statut et horaire

- Poste temporaire jusqu'au 13 avril 2018 à raison de 38 heures par semaine

Horaires : Du lundi au jeudi de 6h15 à 15h et le vendredi de 6h15 à 11h45

L'échelle salariale 2017 est de 63 800 \$ à 81 345 \$

Début de l'emploi : 22 novembre 2017

Veillez faire parvenir votre C.V. ainsi qu'une lettre de présentation **avant le 29 septembre 2017**, à :

Nadia Brunet, conseillère en ressources humaines

- **Par courriel :** ressourceshumaines@ddo.qc.ca
- **Par la poste :** 12001, boulevard De Salaberry, Dollard-des-Ormeaux (Québec) H9B 2A7

La Ville remercie tous les candidats qui soumettront leur candidature, mais communiquera uniquement avec les personnes retenues pour une entrevue.

La Ville de Dollard-des-Ormeaux souscrit au principe d'égalité en emploi et invite donc les personnes handicapées, les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles et des minorités ethniques à soumettre leur candidature.